

Victor Capésius

Luxembourg, le 24 juin 1982.

Inspecteur technique principal  
Administration de l'architecte  
de la Ville de Luxembourg.

Adresse:

33, rue Henri Entringer 1467 Howald.  
téléphone: 48 40 65.

à Monsieur Jos Weirich  
Député et Président National de l'Association  
des Enrôlés de Forces.

Monsieur le Député,

Suite à notre conversation téléphonique du 21 courant, j'ai l'honneur de vous communiquer les données relatives à ma demande de mise à la retraite.

Je suis né en 1925 à Dudelange de parents Luxembourgeois. En 1942 à l'âge de 17 ans, j'ai été arrêté par la Gestapo et amené à la Villa Pauly. Là j'ai été maltraité dans les caves pendant 2 jours à cause d'une dénonciation et de mes opinions politiques. Enrôlé dans le Reichsarbeitsdienst en Autriche début septembre 1943, ensuite dans la Wehrmacht en Allemagne et en Pologne, j'ai dû trembler pour ma vie lors de l'offensive de von Rundstedt dans l'Eifel et dans les Ardennes Belges. Au cours des événements, j'ai déserté ensuite j'ai été arrêté par la Feldgendarmarie puis échappé en dernière minute aux griffes des tribunaux militaires "Standgericht". En 1945 j'ai enfin respiré la joie de la libération en rentrant dans mon pays.

Après 8 ans de pratique professionnelle dans le secteur privé, je suis entré en 1953 dans le service de l'architecte de la Ville de Luxembourg.

En 1973 mon état de santé n'étant plus le meilleur, j'ai dû consulter régulièrement les médecins. Mon état de santé c'est malheureusement aggravé ces dernières années à tel point, que je ne supporte aucune fatigue physique et psychique, c'est pour cela et sur les conseils de mes médecins traitants que j'ai pris la décision de demander le 17 février 1982 la

démission de mes fonctions pour raisons de santé et d'invalidité auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Luxembourg. Cette demande a été accompagnée par un certificat médical de mon médecin Carlo Schaffner, avec la remarque "nécessité de suite la retraite".

Le 11 mars 82 la Caisse de Prévoyance des Fonctionnaires et Employés Communaux me fait savoir après avoir eu ma demande en retraite par la Ville, de me présenter au cabinet de leurs médecins de confiance les Docteurs Roger Glaesener et Henri Metz, à Limpertsberg pour un contrôle médical.

Le 2 avril 82 ces médecins m'ont examiné, je leur avais apporté tous les certificats médicaux me concernant, à savoir: Le certificat du docteur Fernand Hastert neurologue et psychiatre, me certifiant une invalidité d'au moins 50%. Le certificat du docteur Carlo Schaffner rhumatologue me certifiant une invalidité de 35%.

Le 13 mai 82 la Caisse de Prévoyance des F. et E.C. me fait savoir que vu le rapport de leurs médecins conseils, qui après avoir pris connaissance du dossier médical et après m'avoir examiné sont arrivés à la conclusion que les troubles de santé allégués ne sont pas suffisants pour justifier une mise à la retraite.

Considérant ce rapport et après délibération du conseil d'administration la Caisse de Prévoyance des F. et E.C. me refuse l'octroi d'une pension d'invalidité. Cette décision a été envoyée au Ministère de l'Intérieur pour approbation, ce qui a été fait par le Conseiller de Gouvernement Jean Thill.

Ne pouvant comprendre les raisons du refus de ma retraite anticipée, alors qu'il existe une loi y relative, je vous prie de bien vouloir me soutenir dans mon recours.

Dans l'espoir d'avoir le bénéfice de votre influence, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma plus haute considération.

*J. Capéris*

Veillez trouver en annexe une copie du refus de ma demande à la retraite.